



**ACADEMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des relations et des ressources humaines

Mission académique du recrutement

Affaire suivie par : Karine LAMOUREUX

Tél : 01 57 24 69 05

Mel : recrutement@ac-creteil.fr

Pôle égalité diversité

Affaire suivie par : Mélanie GASNOT

Tél : 01 57 02 68 85

Mel : melanie.gasnot@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

ANNEXE 01 : DOSSIER DE CANDIDATURE

DOSSIER DE CANDIDATURE – Rentrée 2026

à un emploi contractuel au titre du recrutement des travailleurs en situation de handicap
(BOE)

(Décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié)

A envoyer au plus tard le **15/01/2026**
(Se référer au point C "Comment postuler")

En cas de candidature multiple, il convient de renvoyer un dossier pour chacune des candidatures ainsi que toutes les pièces justificatives.

Il est demandé à chaque candidate et candidat de remplir avec exactitude le présent dossier et de fournir l'ensemble des pièces listées en pages 10 et 11.

Tout dossier incomplet et/ou ne respectant pas les consignes du guide (annexe 2) ne sera pas étudié.

Le présent dossier ne vaut pas engagement définitif et certain – Le recrutement est sur la base des compétences détenues et des postes disponibles au sein de l'académie de Créteil.

ETAT CIVIL

- Madame
- Monsieur

Nom d'usage :

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Pour être recruté(e) puis titularisé(e) dans la fonction publique, vous devez justifier d'une nationalité française ou européenne (**copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport**).

Pour l'enseignement privé uniquement, une demande de dérogation à cette condition de nationalité peut être sollicitée. Dans ce cas, la Division des Etablissements d'Enseignement Privés communiquera la liste des documents à fournir.

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

CANDIDATURE (une seule candidature par dossier)

Sous réserve de l'ouverture du recrutement pour le corps et/ou la discipline concerné(e)

Personnels enseignants et d'éducation :

Public

- Professeur(e) des écoles
- Professeur(e) certifié(e)

Privé

- Professeur(e) des écoles

Code et Discipline* :

- Maitre contractuel(le)

Code et Discipline* :

- Professeur(e) de lycée professionnel

Code et Discipline* :

- Professeur(e) d'EPS
- Conseiller(ère) principal(e)
d'éducation (CPE)

*Codes et disciplines en annexe 3

Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé :

Personnel administratif :

- A : Attaché(e) d'administration
- B : Secrétaire administratif(ve)
- C : Adjoint(e) administratif(ve)

Infirmier(ère) de l'Education nationale

Assistant(e) de service social

PARCOURS ET COMPETENCES ACQUISES

Expérience(s) professionnelle(s)

- Expérience(s) professionnelle(s) au sein de l'Education nationale :

Employeur	Fonction exercée	Période	Type de contrat

- Expérience(s) professionnelle(s) en dehors de l'Education nationale :

Employeur	Fonction exercée	Période	Type de contrat

Activités et compétences acquises

Consignes dans le guide d'aide au remplissage, cette partie est évaluée

Principale(s) activité(s) et/ou travaux réalisés <i>(Nombre maximum de caractères espaces compris : 1 200 par activité - Police Marianne 10)</i>	Compétences acquises ou développées et explicitation <i>(Nombre maximum de caractères espaces compris : 1 200 par compétence - Police Marianne 10)</i>
1)	
2)	
3)	

MOTIVATION ET PROJECTION

Consignes dans le guide d'aide au remplissage, cette partie est évaluée

(Nombre maximum de caractères espaces compris : 3 000 – Police Marianne 10)

DIPLOMES

Préciser l'année d'obtention

- niveau 8/nom du diplôme (*doctorat*) :
- niveau 7/nom du diplôme (*master*) :
- niveau 6/nom du diplôme (*licence*) :
- niveau 5/nom du diplôme (*BAC+2*) :
- niveau 4/BAC nom du diplôme (*BAC*) :
- niveau 3/BEP-CAP-Brevet nom du diplôme (*CAP*) :
- sans diplôme

Dispense de diplôme (justificatif à transmettre) :

- Parents de 3 enfants (mères et pères de famille élevant ou ayant élevé effectivement au moins trois enfants)
- Sportif de haut niveau

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

- Certifie l'exactitude des informations portées sur le présent dossier ainsi que l'ensemble des pièces fournies
- Ai pris connaissance des modalités de recrutement, d'affectation et des conditions de titularisation
- Ai pris connaissance de la nécessité de l'avis d'un médecin agréé par l'ARS et du médecin du travail pour candidater
- Atteste sur l'honneur ne pas être déjà fonctionnaire, ne pas appartenir à un corps ou cadre d'emploi de la Fonction Publique
- Pour l'enseignement privé, atteste sur l'honneur ne pas exercer en qualité de maître contractuel(le). (*Rayer si non concerné*)
- Reconnaît que ma candidature ne vaut pas engagement de recrutement.

Fait à

Le

Signature

(Précédée de la mention « *Lu et approuvé* »):

DECLARATION EN TANT QUE BENEFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI (BOE)

Mme M

Nom d'usage et de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Poste souhaité sur lequel vous postulez :

Catégories des bénéficiaires de l'obligation d'emploi selon l'article L5212-13 :

Cochez la case correspondante à votre situation et joignez la pièce justificative.

- 1° Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie mentionnée à l'article L. 146-9 du code de l'action sociale et des familles ;
- 2° Les victimes d'accident de travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10% et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
- 3° Les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain ;
- 9° Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n°91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;
- 10° Les titulaires de la carte « mobilité inclusion » portant la mention « invalidité » définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles ;
- 11° Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

- ✓ Un **curriculum vitae** ;
- ✓ Le(s) **justificatif(s) d'expérience professionnelle**, le cas échéant ;
- ✓ La **copie du diplôme** requis pour s'inscrire au concours externe (Cf. annexe 4) ;

Sous réserve de la production d'un justificatif, la dispense de diplôme prévue pour les parents de 3 enfants et les sportives ou sportifs de haut niveau accordée en cas d'inscription aux concours de recrutements est également recevable pour ce recrutement par la voie contractuelle.

- ✓ Le(s) **justificatif(s) de la qualité de « bénéficiaire de l'obligation d'emploi »** ;

Attention ! en ce qui concerne la RQTH, veiller à ce que le délai de validité couvre au moins la 1ère année du contrat BOE à compter du 1er septembre 2026, sous peine de rupture de ce contrat ;

- ✓ Pour être recruté(e) puis titularisé(e) dans la fonction publique, vous devez justifier d'une **nationalité française ou européenne** (copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport). Pour l'enseignement privé uniquement, une demande de dérogation à cette condition de nationalité peut être sollicitée. Dans ce cas, la Division des Etablissements d'Enseignement Privés communiquera la liste des documents à fournir (ce.deep@ac-creteil.fr) ;
- ✓ Pour devenir enseignante ou enseignant d'EPS (public et privé) ou professeur(e) ou professeur des écoles, des justificatifs spécifiques sont exigés (Cf. ci-après).

Sinon, les documents à fournir au plus tard à **la prise de poste** sont les suivants :

Enseignant(e) d'EPS (public et privé)	- attestation de sauvetage - attestation de secourisme : Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (P.S.C.1.) ou Attestation de Formation aux Premiers Secours (A.F.P.S.).
Professeur(e) des écoles Public	- brevet de 50 mètres de natation - attestation d'aptitude au secourisme : Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (P.S.C.1.) ou Attestation de Formation aux Premiers Secours (A.F.P.S.).
Professeur(e) des écoles Privé	- brevet de 50 mètres de natation - attestation d'aptitude au secourisme : Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (P.S.C.1.) ou Attestation de Formation aux Premiers Secours (A.F.P.S.).